Bulletin de participation

Défilé de tracteurs illuminés de Beaufort-en-Anjou

Vendredi 4 décembre 2026 à 19h

Départ place de la République • Briefing sécurité à 18h45

Agriculteurs, professionnels et propriétaires de tracteurs, inscrivez-vous au défilé organisé par la commune. Un bulletin par tracteur, à compléter et à signer au verso.

Vos coordonnées

Nom : _____ Prénom : _____

Exploitation ou entreprise, le cas échéant : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone portable joignable le soir du défilé : _____

Courriel, facultatif : _____

Votre tracteur

Marque et modèle : _____

Immatriculation : _____

Justificatif à joindre

☐ Copie d'une attestation d'assurance du tracteur incluant la responsabilité civile, valable le 4 décembre 2026, ou justificatif équivalent délivré par l'assureur.

Informez votre assureur et faites confirmer que votre participation au défilé est couverte.

Informations pratiques

Réunion facultative le mardi 24 novembre 2026 à 20h, à la mairie de Beaufort-en-Anjou : présentation du parcours et des informations pratiques.

Le 4 décembre, présentez-vous place de la République avant 18h45 pour le briefing sécurité. Le parcours et les consignes seront rappelés avant le départ à 19h. L'association de motards "La Meute hard" encadrera le défilé afin d'assurer la sécurité de tous les participants.

À l’accueil, une pochette vous sera remise avec votre numéro d’emplacement dans le défilé, les numéros à contacter en cas d’urgence, le protocole en cas de panne et les bons pour un repas et une boisson offerts par la municipalité à chaque conducteur participant.

Retour du bulletin

À retourner avant le : 23/11/2026 à : vie.locale@beaufortenanjou.fr

Contact pour l’inscription : service Animations de la ville : 02 41 79 74 65

Règlement de participation

Défilé de tracteurs du 4 décembre 2026

La participation est soumise à l'inscription préalable, à la remise du justificatif d'assurance et au respect des règles suivantes.

1. Conducteur autorisé

Le conducteur inscrit doit être le propriétaire du tracteur, être légalement habilité à le conduire et détenir le permis adapté lorsqu'il est requis.

2. Véhicule et assurance

Le propriétaire garantit le bon état et la conformité du tracteur à la circulation, notamment son freinage, son éclairage et sa signalisation. Les éventuelles décorations doivent être sécurisées, sans gêner la conduite ni masquer les feux et la plaque. Une assurance responsabilité civile du véhicule, valable le jour du défilé et couvrant cette participation, est obligatoire.

3. Remorques et passagers interdits

Aucune remorque n'est autorisée. Une seule personne, le conducteur inscrit, est admise sur chaque tracteur. Le transport de tout passager, y compris d'un enfant, est interdit.

4. Briefing et circulation

Un briefing sécurité est programmé à 18h45, place de la République. Le conducteur respecte le parcours, son emplacement, la vitesse et les distances de sécurité indiqués par l'organisation, ainsi que le Code de la route. Aucun dépassement ni arrêt non prévu, sauf urgence. La conduite sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants est interdite.

5. Panne accident et responsabilité

Le propriétaire reste responsable de son véhicule et de sa conduite. En cas de panne ou d'accident, il met le véhicule en sécurité, alerte l'organisation et applique le protocole remis à l'accueil. La commune ne prend pas en charge les pannes, avaries ou frais de dépannage. En cas d'accident, les responsabilités sont déterminées selon le droit applicable ; le participant répond des dommages dont il est légalement responsable.

6. Mesures de sécurité

L'organisation peut refuser le départ ou exclure un participant en cas de non-respect du règlement ou de risque pour la sécurité. Elle peut adapter, interrompre ou annuler le défilé si la sécurité l'exige. L'association de motards "La Meute hard" encadre le défilé afin d'assurer la sécurité de tous les participants.

Engagement du participant

☐ Je certifie exacts les renseignements figurant au recto. Je déclare être propriétaire du tracteur, habilité à le conduire et assuré pour ce défilé. J'ai pris connaissance du présent règlement, l'accepte et m'engage à respecter les consignes de sécurité.

Fait à : _____ Le : ____ / ____ / 2026

Signature du participant